LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

CONSEIL DE PARIS

Séance des 6, 7, 8 et 9 octobre 2026

Vœu non rattaché relatif aux droits LGBTQIA+ et à l'accueil des personnes LGBTQIA+ persécutées dans le monde

Déposé par Sophie de La Rochefoucauld, Sophia Chikirou, Emile Meunier, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Roland Timsit, Céline Verzeletti

Le Conseil de Paris,

Considérant que, dans de nombreux pays, les personnes LGBTQIA+ sont criminalisées, emprisonnées, violentées ou assassinées en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre ;

Considérant que les autorités turques ont lancé en septembre 2026 une vaste opération de répression contre les personnes, les associations et les lieux LGBTQIA+, suivie de l'arrestation de manifestantes et manifestants pacifiques ;

Considérant que cette répression est menée au nom de la prétendue « protection de la famille », désormais utilisée pour justifier une offensive autoritaire contre les droits fondamentaux ;

Considérant que le Sénégal a promulgué le 30 mars 2026 une loi punissant les relations entre personnes de même sexe de cinq à dix ans d'emprisonnement et réprimant également leur prétendue « promotion » ou leur soutien ;

Considérant que cette loi menace directement les personnes LGBTQIA+, mais aussi les associations, les défenseurs des droits humains et les acteurs qui leur apportent une aide ;

Considérant que des dizaines de personnes ont été arrêtées au Sénégal sur le fondement de leur homosexualité réelle ou supposée ;

Considérant que fuir son pays pour échapper à la prison, aux violences ou à la mort constitue une nécessité absolue de protection ;

Considérant que Paris et la France doivent être des terres d'asile pour celles et ceux qui sont persécutés pour ce qu'ils sont ;

Considérant que la Ville de Paris et plusieurs bailleurs sociaux parisiens, notamment Paris Habitat, la RIVP et Elogie-Siemp, ont déjà développé avec des associations spécialisées des dispositifs permettant la mise à disposition de logements pour l'accueil et

l'accompagnement de personnes LGBTQIA+ exilées ou réfugiées particulièrement vulnérables, notamment dans le cadre du dispositif L'Escale porté par l'association Basiliade ;

Considérant que ces initiatives demeurent ciblées et qu'un changement d'échelle permettrait de renforcer les capacités d'accueil à Paris des personnes LGBTQIA+ exilées particulièrement vulnérables ;

Sur proposition de Sophie de La Rochefoucauld, Sophia Chikirou, Emile Meunier, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Roland Timsit, Céline Verzeletti

Émet le vœu que :

- la Ville de Paris condamne avec la plus grande fermeté les persécutions visant les personnes LGBTQIA+ dans le monde, notamment au Sénégal et en Turquie ;
- la Ville de Paris à intervenir auprès des autorités concernées pour obtenir la libération des personnes emprisonnées en raison de leur orientation sexuelle, de leur identité de genre ou de leur engagement en faveur des droits LGBTQIA+ ;
- la Ville de Paris renforce, en lien avec les associations spécialisées, les dispositifs d'accueil, d'accompagnement et de mise à l'abri des personnes LGBTQIA+ exilées ou réfugiées ayant fui des persécutions en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre ;
- la Ville de Paris étudie, en lien avec l'ensemble des bailleurs sociaux et les associations spécialisées, la généralisation des dispositifs de mise à disposition de logements destinés à l'accueil et à l'accompagnement des personnes LGBTQIA+ exilées ou réfugiées particulièrement vulnérables, sur le modèle des partenariats déjà développés.